

## **Contribution d'Avant Mardi au forum internet des Assises de la Culture le 4 septembre 2008.**

**Les vieilles habitudes ont la vie dure**\_\_Les vieilles habitudes ont la vie dure et la reconnaissance des musiques actuelles est un combat permanent. Il suffit de regarder hélas la dernière mouture du projet de Toulouse 2013 remis le 3 juillet 2008, sans préjuger de la qualité de la candidature, on remarque une absence des Musiques Actuelles à la fois sur les projets artistiques présentés ainsi que sur les projets d'infrastructures. Comment imager « une Festa » sans musiques actuelles, une capitale européenne sans musiques actuelles, la société s'est musicalisé d'une façon extraordinaire depuis ces vingt dernières années et elles rassemblent toutes les populations qu'elles que soient leurs origines et les générations.\_\_

La difficulté des décideurs d'appréhender les acteurs de ce secteur vient bien sûr d'un certain ressentiment marqué par des années d'indifférence de la part des pouvoirs publics, il s'agit de renouer un dialogue institutionnel entre le tissu associatif et les opérateurs privés.\_

C'est dans ce sens là que nous réitérons notre demande de constituer **un groupe de travail spécifique autour des musiques Actuelles** le plus rapidement possible au vu de tous les chantiers en cours et d'autres qui restent à ouvrir rapidement, et peut-être au delà du cadre des assises de la culture.\_

C'est effectivement un acte politique volontaire et fort, une responsabilité à assumer tant ces musiques paraissent difficiles à aborder et sortent des logiques de politiques culturelles courantes.\_

Le secteur des musiques actuelles regroupe **un panel nombreux d'acteurs directs et indirects d'une diversité rare**. Le contexte et les difficultés du milieu associatif entraînent un taux d'évolution très important, tant dans la création ou la disparition d'entités associatives, que dans la redéfinition permanente de leurs missions et activités.\_

La disparité entre les structures engendre un déficit de lisibilité, nous trouvons à la fois des structures de taille microscopique (labels, collectifs...), d'autres de taille honorable (salle et festival...), d'autres sont de nature professionnelle (producteurs, management...) et d'autres\_encore purement commerciales (bars, café concert...). Leurs imbrications à des degrés différents dans les systèmes de marché économique rendent leurs catégorisations difficiles à cerner.\_

D'autres enfin se réclament de formes artistiques qui ont vocation à naître de la rupture avec le conformisme ambiant d'où le rejet de l'institutionnalisation.\_\_

Mais cette difficulté de lisibilité ne doit pas les exclure **du champ légitime de l'intervention publique** car elles sont en phase avec les évolutions sociétales, elles sont un laboratoire permanent de la création populaire et portent en elles des valeurs d'universalité (économie sociale et solidaire, convention de la diversité culturelle, agenda 21 de la culture...).

Cette richesse des initiatives est à l'image de l'évolution de la société, diverse et plurielle, elle ne peut se satisfaire d'une intervention publique classique, **les réponses doivent être multiples et adaptés à chaque situation, être facilités et accompagnés dans un cadre concerté.**

C'est dans ce sens qu'une **démarche participative** est essentielle dans **une logique pérenne et pas seulement ponctuelle.**

Les différents enjeux que posent la structuration des Musiques Actuelles vont être difficile à instruire en quelques mois (élaboration du programme municipal), de nombreux chantiers sont à traiter à l'échelle de la ville et de l'agglomération, ils nécessitent un certain temps, un temps d'échange de connaissances, de partage d'expériences sur les thématiques suivantes :

- Les labels indépendants (soutien à la diversité musicale),
- La prise en compte des bars et donc des pratiques amateurs,
- La création d'un équipement en centre ville (les nouveautés ?),
- La prise en compte des espaces de répétition et d'accompagnement artistique,
- La place des évènements et festivals de musiques dans la ville,
- La place des musiques électroniques dans l'espace public,
- L'apprentissage des musiques actuelles d'une façon non conventionnel,
- La ressource et l'information (accompagnement des pratiques amateurs et professionnelles),
- La dimension économique de ces musiques (les pépinières de micro entreprise du secteur),

Que milles assises s'épanouissent !

Williams BLOCH